



### *Vue de l'église Saint-Luc aujourd'hui*

Un édifice religieux est mentionné sous le nom de *Ecclesia de Marriniaco*, en 1150 ; puis en 1175, il apparaît- sous un nouveau nom, *Ecclesia Sancti Justi de Marregneio*. La dénomination *Marriniaco* pourrait d'ailleurs donner une indication sur le nom des habitants de la commune, à savoir les Marignaciens.

Le bâtiment actuel est peu riche en oeuvres d'art et décorations. Toutefois il a abrité un tableau intitulé *L'éducation de la Vierge entre deux martyrs*, datant du 17<sup>e</sup> siècle, qui est inscrit au patrimoine religieux du département de la Côte d'Or et se trouve actuellement à Dijon.

#### **Une querelle de clochers**

En 1819, la mairie refuse de participer aux réparations de l'église de Meursanges : "*Marigny est en plus mauvais état que la leur, et que les communes où résident les Pasteurs communs ne participent pas.*"

En 1845 Meursanges demande à Marigny-les-Reullée de concourir aux frais de réparations de leur presbytère. Marigny refuse au motif que ce ne sont pas des réparations, mais la construction d'une nouvelle maison qui ne lui appartient pas. D'autre part, Marigny a été mise devant le fait accompli, l'adjudication et les travaux étant terminés, d'où son refus. Marigny entretenant seule sa propre église, Meursanges doit faire de même. Les problèmes sur ce même sujet continueront jusqu'en 1857.

En 1862, le différend est porté devant le ministre compétent: en date du 9 mars 1862, Monsieur le Préfet de Beaune informe Monsieur le Maire que, par décision préfectorale, Marigny est exonérée de participation aux travaux. Devant l'insistance de Meursanges, les poursuites sont portées devant le Conseil des Ministres, puis en 1864, devant le Conseil d'état, le Ministre de l'Intérieur ayant donné raison à Meursanges.

En 1873, 300 Francs doivent être donnés pour restaurer le presbytère de Meursanges, Marigny n'étant qu'une annexe.

Finalement demande est faite pour que Marigny devienne une chapelle indépendante en 1878.

#### **Revenons à l'église Saint-Luc !**

Le clocher est reconstruit, la toiture, la nef et le dallage sont restaurés en 1861, pour la somme de 9866,49 Francs. S'ajoute quelques années plus tard la construction du mur d'enceinte du cimetière. Tous les travaux seront terminés en 1872 sans recours à l'emprunt. Un millésime a été inscrit en chiffres au dessus de la porte d'entrée afin de faire connaître aux générations futures les personnes qui ont contribué à la reconstruction, une liste d'attestation étant déposée sous l'une des pierres.